



Courrier de la DASEN aux BD :

Réorganisation du remplacement, organisation de la flexibilité !

C'est par un courrier du 13 mars 2026 que la DASEN a officiellement informé les brigades départementales des changements qui affecteront leur poste et leurs conditions d'exercice à compter de septembre 2026. Dans ce courrier, l'administration indique que ces évolutions, décidées dans le cadre d'orientations nationales, viseraient à assurer la « continuité du service public d'éducation », présentée comme une condition essentielle de la réussite des élèves, de la confiance des familles et du bon fonctionnement des écoles.

En réalité, cette réforme consiste en une réorganisation profonde du remplacement. À compter du 1er septembre 2026, les postes de BD REP+, ASH et formation continue disparaîtront au profit d'un vivier départemental unique et déspecialisé des brigades. Toutes les BD seront automatiquement réaffectées sur une zone de remplacement départementale (ZRD), avec maintien de leur école de rattachement administratif.

Maintenir l'école de rattachement pour étendre le périmètre de remplacement à tout le département

Autrement dit, derrière le maintien formel du rattachement administratif, se cache une extension considérable du périmètre d'intervention des remplaçants. Les BD seront désormais mobilisables sur l'ensemble du département, selon les besoins et les priorités définis par l'administration.

Fin des spécialisations pour plus de flexibilité

La DASEN précise elle-même que cette déspecialisation permettra de mobiliser l'ensemble des remplaçants sur différents types de besoins "en fonction des priorités identifiées par le pôle remplacement". C'est donc bien la logique réelle de cette réforme : non pas répondre aux revendications des personnels ou renforcer réellement le remplacement, mais disposer d'un vivier toujours plus flexible, corvéable et mobile, afin de gérer la pénurie.

La disparition des spécificités REP+, ASH et formation continue constitue un coup porté aux personnels. Elle remet en cause les missions liées à ces postes, les priorités qui les structuraient, ainsi que les primes et conditions d'exercice qui y étaient attachées. Elle acte aussi une dégradation supplémentaire des conditions de travail de l'ensemble des BD, appelés à remplacer toujours plus loin, engendrant des coûts et une fatigue supplémentaire.

Continuité du service public ?

Alors que sur la question du remplacement, l'administration refuse de communiquer le nombre de jours d'absences non remplacées sur le département, tout en mettant en avant un taux d'efficacité flatteur, il est permis de douter du discours officiel sur la "continuité du service public". Cette réorganisation ne vise pas à résoudre la crise du remplacement. Elle vise à étendre en termes de géographie et de fonction le champ d'intervention des brigades.

Il s'agit de s'inscrire dans une logique générale d'austérité et de rationnement des moyens, qui se traduit déjà par des suppressions massives de classes et par de nouvelles restructurations. Elle ne répond ni aux revendications des personnels remplaçants, ni à celles des adjoints confrontés chaque jour à l'absence de BD dans leurs écoles quand leurs collègues sont en arrêt.

Le SNUDI-FO-77, la FSU-SNUipp77, la CGT Educ'Action77, le SE-UNSA77 demandent le retrait de ce plan de réorganisation, le maintien de la spécialisation des BD, de leurs missions et des primes afférentes. Ils invitent les collègues à préparer la grève le 31 mars, jour du CSA, contre les mesures de carte scolaire et contre leur corollaire : la mise en place d'une brigade unique, déspecialisée, sur zone départementale de remplacement, prélude d'une gestion insécurisante pour les collègues.